

GATINEAU
POUR
LA
VIE

Quartier général de police Analyse et démarche consultative

Direction Générale

Comité plénier – Public | 25 avril



Contexte

- 1^{er} nov 2022**
 - Présentation du projet de quartier général de police et des sites potentiels au comité plénier
 - L'administration est autorisée à travailler sur les plans concepts d'un futur **centre opérationnel centralisé** de police
 - L'administration est mandatée à revenir au conseil municipal concernant notamment les options sur les terrains
- 1^{er} mars 2023**
 - Présentation de l'analyse des sites potentiels au comité plénier
 - Le site du boulevard de la Technologie est identifié afin d'y ériger le quartier général de la police
- 13 mars 2023**
 - Rencontre d'information citoyenne dans les Hautes-Plaines
 - Participants questionnent entre autres : La méthodologie (critères d'analyse); le choix du site; le cheminement critique du projet et l'absence d'un processus consultatif
- 16 mars 2023**
 - Rencontre des élus
 - Il est convenu de repousser le vote concernant le choix du site pour le quartier général de police et de proposer une consultation citoyenne visant à informer la population sur le projet, ses composantes et les étapes à venir
- 21 mars 2023**
 - Caucus préparatoire
 - L'administration est mandatée à **tenir une démarche de consultation publique au printemps 2023** sur le projet de quartier général de police
 - **La démarche doit inclure une analyse du projet qui détaillera: le besoin, les coûts, les différentes composantes du projet ainsi que les scénarios et les coûts de renoncement** pour chacun des 5 terrains envisagés, ainsi que le site du 590 boul. Gréber
- 22 mars 2023**
 - Comité exécutif – rencontre de travail

Contexte

Extrait compte-rendu caucus préparatoire 21 mars 2023 :

« ET RÉSOLU QUE ce conseil»

Mandate l'administration à engager des ressources externes indépendantes afin de :

- Tenir une démarche de consultation publique au printemps 2023 sur le projet de quartier général de police;
- La démarche doit inclure une analyse du projet qui détaillera: le besoin, les coûts, les différentes composantes du projet; ainsi que les scénarios et les coûts de renonciation pour chacun des cinq terrains envisagés, ainsi que le site du 590 boul. Gréber;
- Mandate l'administration à présenter et faire entériner la démarche de la consultation publique au comité exécutif et au comité plénier. »

Objectifs de la présentation

Approuver les composantes du cahier de charge d'une démarche consultative ainsi que les éléments du cadre d'analyse des 6 sites à l'étude

Mandater l'administration à aller de l'avant avec une stratégie d'approvisionnement

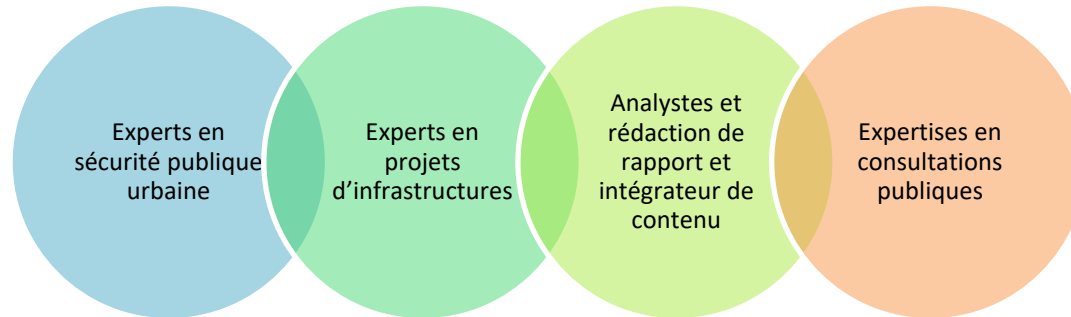
Prémises de base

- La compréhension de l'administration sur la portée du mandat implique une analyse approfondie de 6 sites qui seront ensuite soumis à la consultation
- Les composantes supplémentaires suivantes seront ajoutées au cadre d'analyse actuel pour chacun des 6 terrains envisagés, incluant le site du 590 boul. Gréber :
 - le besoin identifié en lien avec les obligations légales du SPVG
 - les coûts inhérents au projet de construction
 - les différentes composantes du projet
 - les scénarios possibles sur les terrains
 - les coûts de renonciation : les équipements/infras à relocaliser, leurs valeurs, les scénarios de relocalisation, la valeur foncière des terrains
- Le conseil souhaite qu'une expertise externe et indépendante puisse réaliser une démarche consultative



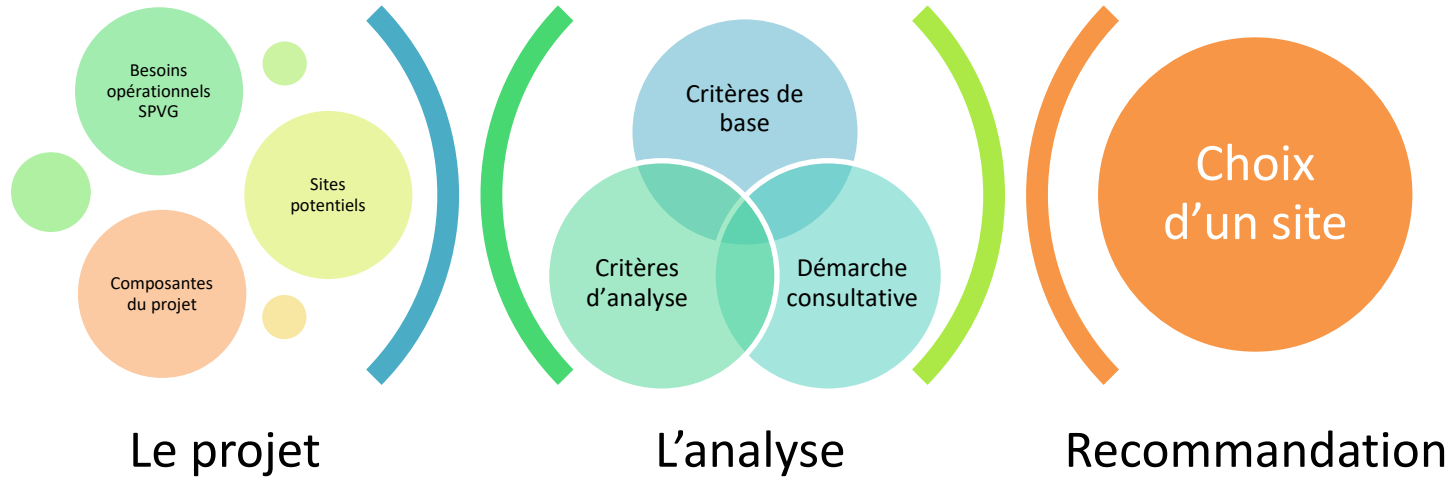
Services professionnels

- Services professionnels requis pour :
 - Faire l'adéquation des besoins en matière de services policiers et les besoins en infrastructures
 - Valider et finaliser l'analyse des sites ainsi que tous les coûts incluant les paramètres de renonciation
 - Réaliser une démarche consultative et analyser ses résultats



Cadre d'analyse

Composantes du cadre d'analyse



L'analyse

Sites

- Parc de l'île
- Parc des Hautes-Plaines
- Parc des Draveurs
- Boulevard de la Technologie
- Centre Robert-Guertin
- 590 Boulevard Gréber

Critères de base

- **Superficie du lot** : 225 000 pi² ou ± 21 000 m²
- **Accessibilité aux réseaux routiers** : Le site est à proximité d'axes routiers permettant un déploiement optimal des opérations
- **Accessibilité du site** : Le site permet l'aménagement de deux accès distincts

Critères d'analyse

- **Zone de concentration des appels policiers** : Le site optimise l'efficacité policière et est au cœur de la densité de la population
- **Intégration urbaine** : Limite les nuisances et l'impact sur le voisinage, de même que les conflits d'usage
- **Impacts financiers** : coûts du projet
- **Coûts de renonciation** : Coûts des infrastructures à démolir, déplacer ou qui ne pourront être développées sur le site
- **Opportunités de développement** : Le projet génère des opportunités de développement d'infrastructures complémentaires ou afférentes
- **Accessibilité** : Le site facilite l'accessibilité du QG pour les citoyens (Transport en commun et actif)
- **Visibilité de l'infrastructure** : Le site augmente la visibilité et l'identification de l'infrastructure

Équipe projet

- Création d'une équipe projet interservices ayant pour mandat de soutenir les expertises externes dans la validation et l'analyse du projet
- Services impliqués sous la responsabilité du DGA relations citoyennes et communautés :
 - Service de Police
 - Service de l'Interaction citoyenne
 - Service des Communications
 - Service des infrastructures et projets
 - Service de l'urbanisme et du développement durable
 - Service des loisirs, des sports et du développement des communautés
 - Service de l'approvisionnement responsable
 - Service de la gestion des biens immobiliers

Paramètres de la démarche consultative

Objectifs de la démarche consultative



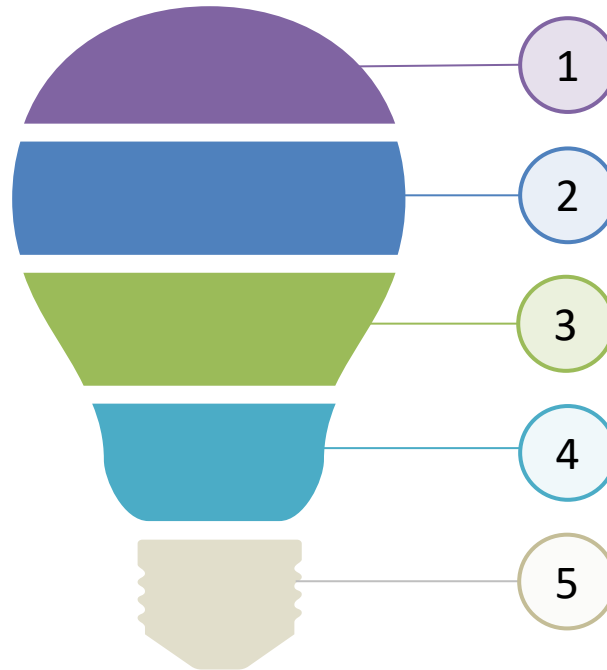
Informar et consulter la population quant au projet de quartier général de police et impliquer les citoyens dans l'analyse et le choix du site à retenir



Offrir l'opportunité aux citoyens et aux organismes de s'exprimer de différentes façons sur le projet de quartier général de police

Les composantes consultatives de la démarche à développer

L'expertise externe retenue devra proposer une démarche s'articulant autour de ces composantes



PORTES-OUVERTES

Information sur le projet

SONDAGE SCIENTIFIQUE

Accessibilité sociale et bonification de l'analyse

RENCONTRES SECTORIELLES ET GROUPE DE DISCUSSION

Acceptabilité sociale et bonification de l'analyse

TEXTES D'OPINION

Adhésion et bonification de l'analyse

SOIRÉE RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES

Validation et éclaircissements



1. Portes-ouvertes*

Objectifs

- Présenter le projet en détail et de façon imagée
- Présenter le cheminement du projet et les balises qui guideront l'éventuel choix de site pour le quartier général

Participants ciblés

Tous les citoyens et organismes



2. Sondage scientifique

Objectifs

- Obtenir le niveau d'acceptabilité sociale de la population quant au projet
- Bonifier l'analyse des scénarios (ex. : Priorisation des critères d'analyse)
- Réaliser un sondage téléphonique

Participants ciblés

Échantillon minimal de 700 citoyens représentatifs de la population de Gatineau*



3. Rencontres sectorielles

Objectifs

- Aller à la rencontre des citoyens dans les secteurs pour entendre leur voix
- Mesurer l'acceptabilité sociale de la proposition pour l'ensemble du territoire selon les sites soumis à la réflexion
- Bonifier l'analyse des scénarios (ex. : avantages et inconvénients)

Participants ciblés

Tous les citoyens et organismes



3. Groupe de discussion

Objectifs

- Offrir une plateforme spécifique aux groupes d'intérêts
- Mesurer l'acceptabilité sociale des propositions
- Bonifier l'analyse des scénarios (ex. : avantages et inconvénients)

Participants ciblés

Groupes d'intérêts



4. Textes d'opinions

Objectifs

- Permettre aux citoyens et organismes de formuler des opinions et propositions visant entre autre la bonification de l'analyse des sites et toutes autres recommandations ou réflexions en découlant

Participants ciblés

Tous les citoyens et organismes



5. Soirée des résultats préliminaires

Objectifs

- Présenter les résultats préliminaires des activités consultatives réalisées en amont
- Répondre aux questions d'éclaircissement des citoyens sur les résultats de la démarche consultative
- Rendre les documents consultatifs ainsi que les rapports disponibles sur le site web de la ville dédié à la démarche consultative

Participants ciblés

Tous les citoyens et organismes

Options de démarche consultative

Le tableau suivant résume les différentes options possibles selon les activités consultatives choisies.

Appuyée sur l'analyse des avantages et inconvénients, **l'option A** est recommandée par l'administration



1. Portes-ouvertes



2. Sondage scientifique



3. Rencontres sectorielles et groupe de discussion



4. Textes d'opinions



5. Soirée résultats

	1. Portes-ouvertes	2. Sondage scientifique	3. Rencontres sectorielles et groupe de discussion	4. Textes d'opinions	5. Soirée résultats
Option A	X	X	X	X	X
Option B	X	X		X	X
Option C	X	X			X
Option D	X	X			

+ La communication en continue

- À la fin de la démarche consultative et suivant le choix d'un site, la communication avec les citoyens doit se poursuivre.
- Différentes activités pourront être proposées afin de maintenir les citoyens informés, tant l'ensemble de la population que les communautés directement concernées par le choix du site.

Prochaines étapes

Stratégie d'approvisionnement

Option A :

La ville de Gatineau lance un appel d'offres pour mandater un responsable (firme externe/consultant) qui portera la démarche de consultation publique et coordonnera les autres services professionnels identifiés au cahier de charge (réf. page 6).

Option B :

La ville de Gatineau chapeaute la démarche en déléguant les mandats de services professionnels identifiés au cahier de charge.

Échéancier global

- Voici la séquence des grands jalons de la démarche proposée selon l'option A.
- Chaque étape pourra, au besoin, faire l'objet d'une présentation en rencontre de travail auprès du CE et du CP



Recommandations

Recommandation 1

Le comité exécutif recommande d'approuver le cadre d'analyse

Recommandation 2

Le Comité exécutif recommande au Conseil municipal d'approuver la stratégie d'approvisionnement selon l'option A (réf. page 23). Le mandat d'analystes et intégrateur de contenu devra inclure des services professionnels pour :

- expertise en sécurité publique urbaine;
- expertise en projets d'infrastructures;
- expertise en consultations publiques tenant compte des options de démarche de consultation publique identifiées (réf. page 20).